Merci pour votre réponse. Ça m a rassuré car j' avais vraiment un doute.

## Indemnités retraite 39ans mi temps 2 dernières années

Par Izia
Bonjour, je travaille dans la grande distribution depuis 39ans. J' ai toujours travaillé à temps plein sauf mes 2 dernières années car j' ai une pension d'invalidité. Le calcul de mon indemnité de départ c'est 5.5 mois de salaire. Donc ma question est : le calcul se fera sur mes 12 derniers mois de mi temps ? Merci de votre réponse. Cordialement
Par kang74
Bonjour
Si vous rentrez dans le droit d'une indemnité retraite, celle ci, à l'instar de l'indemnité de licenciement, tient compte de votre période à temps partiel et de vos périodes à temps complet .
Exemple:
Vous avez travaillé 11 ans dans votre entreprise dont 9 ans à temps plein puis 2 ans à mi-temps.
Le salaire brut le plus avantageux pour calculer votre indemnité de départ est de 1 200 ? à mi-temps, soit 2 400 ? à temps plein.
Votre indemnité de départ sera calculée sur la base du salaire suivant : $(2\ 400\ x\ 9\ /\ 11)$ + $(1\ 200\ x\ 2\ /\ 11)$ = $2\ 181,82$ e sera donc égale à $1\ 090,91$ ? $(2\ 181,82\ /\ 2)$